



**FICHE INSCRIPTION OCCASIONNELLE
ESPACE JEUNE CHARTRES METROPOLE
SOIREE PIZZA LASER GAME
VENDREDI 9 OCTOBRE
DE 19H à 22H**



L'inscription à l'espace Jeune du week- end se fait au plus tard le mardi précédant la venue du jeune (sous réserve de places disponibles). Elle impliquera obligatoirement une facturation, que le jeune ait été présent ou non.

Pour toute nouvelle inscription en ce début d'année scolaire, il convient de remplir le nouveau dossier unique, si celui-ci n'a pas été déposé au préalable. Il est téléchargeable sur le site internet :

<https://lespep28.org/accueils-adolescents-chartres-metropole/>

Pour les soirées ou week-ends suivants, une nouvelle fiche d'inscription sera à retirer dans les accueils de loisirs ou au pôle administratif, Place des Halles à Chartres, ou aux P.E.P 28, 3 rue Charles Brune à Lucé ou sur notre site internet.

Autorité parentale	Nom	Prénom	Tél. :
	Nom	Prénom	Tél. :
	Adresse :		
	Mail : @		
1^{er} adolescent	NOM :	Prénom :	
	Date de naissance : / /		
2^{ème} adolescent	NOM :	Prénom :	
	Date de naissance : / /		
3^{ème} adolescent	NOM :	Prénom :	
	Date de naissance : / /		

Merci de prendre connaissance du lieu de rendez-vous où l'équipe attendra votre enfant :

LIEU :	HORAIRES :
BOWLING « X BOWL » DE BARJOUVILLE	19h à 22h (RDV DIRECTEMENT SUR PLACE)

ADOS DEMI JOURNEE AVEC REPAS	Adolescents des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants	Enfants extérieurs des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon
Revenu fiscal de Référence / 12	Demi-journée avec repas	Demi-journée avec repas
T 1 de 0 à 1220	4.44€	15.85€
T 2 de 1221 à 1500	5.36€	
T3 de 1501 à 1800	6.20€	
T 4 de 1801 à 2100	7.12€	
T 5 de 2101 à 2400	7.96€	
T 6 de 2401 à 2900	8.88€	
T 7 de 2901 à 3400	9.80€	
T 8 de 3401 à 3900	10.65€	
T 9 de 3901 à 4400	11.56€	
T 10 de 4401 et +	12.48€	
Réduction de 10% à compter du 2ème adolescent inscrit à la même activité		

Total Régulé ce jour : _____ €

Chèque N° : _____ Banque : _____ Montant _____ €

ANCV : _____ € CESU : _____ € ESPECES _____ € RECU N° _____ EN DATE DU _____

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de fonctionnement (consultable sur le site des PEP 28, dans les structures de loisirs et au pôle administratif à Chartres). « En raison de l'utilisation d'un logiciel commun, vos informations seront visibles par l'association PEP28 ainsi que des collectivités de la ville de Chartres et de l'agglomération Chartres Métropole ».

Fait le :

Signature :

Association des PEP28

3, rue Charles Brune 28110 Lucé

Tél : 02.37.88.14.14

